

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 18 juillet 2019

## Finale de la coupe d'Afrique des nations : dispositif de prévention en Isère

En raison des importants troubles à l'ordre public qui se sont produits lors de la qualification de l'Algérie à la finale de la coupe d'Afrique des nations le 14 juillet dernier, **le préfet de l'Isère prend des mesures d'interdiction préventives** pour la finale de ce week-end.

**Ces mesures d'interdictions s'appliqueront sur l'ensemble du département afin de garantir la sûreté et la tranquillité publiques, du vendredi 19 juillet à 8h00 au dimanche 21 juillet à 8h00.**

Elles visent à empêcher les violences et troubles graves à l'ordre public qui ont gâché la fête dimanche dernier.

### Seront interdits :

- la détention et le transport sur la voie publique, sans motif légitime, de **tout objet susceptible constituer une arme par destination**
- la **consommation de boissons alcoolisées** sur la voie publique en dehors de lieux réservés à cet effet,
- la **détention et l'usage de fumigènes**,
- la **détention et l'usage de pétards et de feux d'artifice** sur la voie publique, à l'exception des personnes autorisées,
- la **détention, la vente, l'achat et le transport de substances dangereuses, inflammables ou corrosives** : essence, pétrole, gaz, alcool à brûler, méthanol, térébenthine, white spirit, acétone, solvants, acides (comme l'acide chlorhydrique),
- les **objets destinés à se dissimuler le visage** afin de ne pas être identifié.

### Contact presse :

Service communication de la Préfecture  
04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38